

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du 1^{er} au 31 mars 2025 :

- Liste des comptes : 13 473,78 \$;
- Engagements : 42 070,45 \$.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements :

- Lac-Bouchette :
 - ✓ Règlement n° 25-18 modifiant son règlement de zonage (n° 18-16) de manière à autoriser les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la municipalité de Lac-Bouchette et prévoir leur cadre normatif ainsi que l'ajout de normes d'implantation pour les usages récréatifs dans la zone 3AF;
 - ✓ Résolution n° 2025-01 (PPCMOI) : La résolution vient permettre la construction d'un bâtiment accessoire au camping Malherbe sur un terrain vacant situé en zone de villégiature qui servira à la location d'équipements récréatifs tels que kayaks et planches à pagaie sur le terrain non conforme au règlement de lotissement;
- La Doré : Règlement n° 2025-001 modifiant son règlement de zonage (n° 2018-007) afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure;
- Saint-Félicien : Résolution n° 10-0225-10 en vertu de laquelle le conseil autorise un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 4 087 466 du cadastre du Québec, correspondant au 579, boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien afin de permettre l'exploitation d'une entreprise reliée au transport de taxi et d'un service de réparation d'automobiles, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications de la zone concernée, soit la zone 163-Rbd;
- Chambord :
 - ✓ Règlement n° 2024-769 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2018-621 relativement à l'encadrement de l'hébergement touristique en matière de résidence de tourisme;
 - ✓ Règlement n° 2024-774 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme (règlement n° 2018-620) de manière à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Domaine-du-Roy modifié par le règlement n° 292-2022;
 - ✓ Règlement n° 2024-775 de manière à assurer la concordance au plan d'urbanisme (règlement n° 2018-620) modifié par le règlement n° 2024-774 en vue d'assurer la concordance au règlement n° 292-2022 de la MRC du Domaine-du-Roy;
 - ✓ Règlement n° 2024-783 modifiant son règlement de zonage (n° 2018-621) de manière à prévoir un cadre normatif pour pavillons communautaires applicable aux zones récréatives;
- Roberval : Règlement n° 2025-03 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage (n° 2018-09) de manière à apporter diverses modifications.



Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Dossier no 448804/Hydro-Québec :

- Appuie à la demande déposée par Hydro-Québec, sur une partie des lots 3 070 787, 3 071 156 et 3 304 357 du cadastre du Québec, sur le territoire de la ville de Saint-Félicien, pour une superficie de 1,0988 hectare.

Véloroute :

- Acceptation de l'offre de service de MSH Service conseil, et ce, pour un montant de 43 985 \$, plus taxes pour la surveillance de travaux du projet 16A Pérignonka (section sud);
- Autorisation de soumettre une demande d'aide financière d'une somme de 274 702 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif et de la transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

Mandat :

- Accord d'un mandat à MNP pour effectuer l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Plan climat de la MRC, et ce, pour un montant de 35 469,79 \$, taxes incluses;
- Octroi d'un mandat à la Corporation d'aménagement forêt Normandin (CAFN) pour effectuer les travaux de désherbage dans le bloc Saint-Méthode des terres publiques intramunicipales, et ce, au taux de 675 \$/hectare, incluant les services techniques pour un coût total estimé à 18 900 \$ plus taxes.

Développement territorial et socioéconomique

Adoption de projets :

- Fonds de développement du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Centre de la petite enfance Les amis de la Culbute : Réaménagement d'un service de garde en milieu de travail (40 000 \$);
 - ✓ Ville de Saint-Félicien : Récupération de l'eau de pluie (15 853 \$);
- Activités de rapprochement interculturel (PAC-MIFI) :
 - ✓ Mosaïque sociale : Ensemble, fête communautaire interculturelle (4 963 \$);
 - ✓ Ville de Saint-Félicien : Journée du Vivre ensemble (5 000 \$).

Prolongation de mandat – Remplacement d'une conseillère en développement (PAC-MIFI)/Interlee :

- Autorisation de prolonger le mandat d'Interlee, pour la période du 14 avril au 3 octobre 2025, afin d'assurer le remplacement d'une conseillère en développement local, et ce, pour une somme de 45 500 \$ avant les taxes applicables.

Adoption du rapport d'utilisation annuelle – Fonds régions et ruralité, volet 4/Entente de vitalisation :

- Adoption, diffusion et transmission du rapport annuel d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité, volet 4, et ce, d'un montant total de 406 898 \$.

Défi Pissenlits :

- Autorisation d'adhérer au Défi Pissenlits 2025.

Nomination au comité d'analyse – Fonds tarifs douaniers :

- Nomination de M^{me} Odrey Doucet, directrice du Service aux entreprises, au comité d'analyse du Fonds tarifs douaniers à titre de représentante de la MRC du Domaine-du-Roy.

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 13 mai 2025, à 19 h.

Fonctionnement interne et logistique

Ententes intermunicipales de partage de services en soutien administratif :

- Autorisation de conclure une entente intermunicipale avec les municipalités de Saint-François-de-Sales et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean afin d'assurer un soutien administratif à celles-ci dans le cadre d'un projet ponctuel de centre de services partagés.

Frais assumés par la MRC du Domaine-du-Roy – Élection du préfet au suffrage universel :

- Établissement des modalités de partage des dépenses liées à la tenue du scrutin entre la MRC et les municipalités locales.

Ressources humaines :

- Embauche de M^{me} Nathalie Côté à titre de ressource en comptabilité pour soutenir les municipalités locales qui en manifestent le besoin, et ce, pour une période de seize semaines.
- Changement de statut d'emploi du poste de conseillère aux entreprises en un poste au statut régulier. Ce poste est occupé par M^{me} Élisabeth Bouchard.

Évaluation foncière

Mandat d'équilibration :

- Autorisation aux évaluations Cévimec-BTF inc., de procéder à l'équilibration du rôle d'évaluation des municipalités de Chambord, Saint-André et Saint-François-de-Sales.

Territoire non organisé

Autorisation de versement – Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec :

- Autorisation de paiement, d'une somme de 72 840 \$, au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec déployés sur le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan pour 2024, le tout en deux versements exigibles le 30 juin 2025 et le 31 octobre 2025.

Santé et services sociaux

Abolition du programme RénoRégion :

- Demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision d'abolir le programme RénoRégion, de le relancer immédiatement pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme.

Gestion de la villégiature

Avis – Modification au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État :

- Adoption de l'avis préparé dans le cadre de la consultation sur les modifications proposées au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État et d'autoriser sa transmission au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Pour plus d'information :